

Cela retarderait le processus d'adaptation et d'ajustement structurels et ne ferait qu'ajouter de l'eau aux moulins des pessimistes. Un faible taux de croissance réelle ne suffirait pas à réduire sensiblement les taux de chômage. La perpétuation d'un taux de chômage élevé forcera encore davantage les gouvernements à prendre des mesures unilatérales pour protéger leurs secteurs menacés. Cette protection et ce maintien d'industries qui ne sont plus concurrentielles retardera le processus d'ajustement structurel nécessaire et réduira ainsi les possibilités d'amélioration de la productivité et donc du revenu réel, et perpétuera la lenteur de la croissance de nos économies.

Etant donné les fortes interactions entre nos économies, nous ne pourrions corriger cette tendance si la formulation de nos politiques ne se fonde pas sur la consultation. Lorsque l'une de nos économies prend une voie sensiblement plus expansionniste, une bonne partie de l'impact des mesures expansionnistes peut se perdre dans la hausse du niveau des importations, si les autres économies ne sont pas également en phase d'expansion. En pareil cas, la détérioration du solde en compte courant de l'économie en expansion peut être telle qu'il lui sera impossible de poursuivre sa politique de stimulation économique. Voilà pourquoi la solution à notre problème réside dans une coopération inter-qui permette de formuler nos politiques nationales en fonction d'un appui attendu des politiques de nos partenaires commerciaux. C'est une solution de ce genre que propose le plan d'action commune du secrétaire général.

Permettez-moi de souligner que le Canada, en tant qu'un des pays qui devraient selon les prévisions relever leur taux de croissance en 1978 et 1979, entend jouer sa pleine part. Nous visons un taux réel de croissance sensiblement supérieur à celui de 1977 et nous avons pris des initiatives pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, nous avons activement recours à des mesures macro-micro économiques pour contenir les pressions inflationnistes.

La prise d'actions communes en matière de croissance défavorisera davantage le Canada que certains autres pays en ce qui concerne la possibilité de fournir de nouveaux stimulants. Mais il reste, à notre avis, que cette approche avantagera le Canada et le monde en général étant donné les effets directs de stimulation qu'elle suppose et la confiance dans la vigueur future de nos économies qu'elle peut susciter chez le secteur privé. Nous nous attendons à ce que les autres membres de l'OCDE qui sont dans une position suffisamment forte prennent toutes les mesures expansionnistes que leur permettent leurs cadres institutionnels et politiques. A cet égard notre programme d'action commune doit évidemment chercher avant tout à éviter une nouvelle accélération de l'inflation.